

Gestion des déchets dangereux de laboratoire

Module 1 : Réglementation applicable à la gestion des déchets dangereux de laboratoire

OBJECTIFS

- Savoir classer/identifier les déchets dangereux conformément à la réglementation
- Connaître les exigences réglementaires de tri, d'emballage et d'étiquetage
- Maîtriser la traçabilité de ses déchets et les documents de transport
- Vérifier la conformité du transport et du traitement

PUBLIC CONCERNÉ

Personnes en charge de la gestion des déchets des laboratoires :

- Technicien ou ingénieur de laboratoire, responsable de laboratoire
- Responsable / correspondant hygiène et sécurité, chef d'établissement, etc...

Pré-requis : aucun

PROGRAMME

Les obligations du producteur de déchets de laboratoires (au titre du Code de l'environnement) ?

- La responsabilité et les obligations du producteur de déchets
- Le Catalogue Européen des Déchets. Les déchets classés dangereux au titre du Code l'environnement
- La traçabilité des déchets dangereux : BSD et registre

Les obligations de l'expéditeur de déchets dangereux en colis (au titre de l'ADR) ?

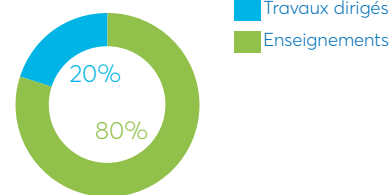
- Les principes de classement des déchets dangereux
- Les exigences en matière d'emballages et d'étiquetage
- Les documents obligatoires. Le contrôle au chargement

Cas particulier des déchets à risques infectieux :

- Les règles de conditionnement et d'entreposage
- Les règles de transport et d'élimination



RÉPARTITION DE LA FORMATION



Evaluation des acquis : QCM, questions orales.

DURÉE : 1 jour

LOCALITÉ : VWR International, Rosny-sous-Bois

DATE : Le 8 Octobre 2024

COÛT : 600 € NET (1000 € NET Module 1 + Module 2)

RÉFÉRENCE : HS02

INTERVENANT : Fabrice BERTOLINI, Securidis Solutions